



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](http://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

M MICHEL JACQUES
LA FERRANTE
GOULOURMES
32170 DUFFORT

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 17 121 575 161
Référence de l'avis : 20 32 4038657 27
Numéro de contrat de prélèvement : M3 32 0006380 08
RUM* : FR46ZZZ005002M332000638008
Numéro de propriétaire : 116 M00031 B

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0180 MBHDQK
M MICHEL JACQUES ANDRE

PROP/INDIVIS 02101 MBHDQJ
MME AMALRIC SOPHIE ALBERTE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 259,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 171,00 €

Acomptes mensuels versés 912,00 €

32042

Compte à débiter :
FR76 1348 5008 000X XXXX XXX4 313
MICHEL JACQUES
CE LR MONTPELLIER

Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020	114,00 €
15 OCTOBRE 2020	114,00 €
16 NOVEMBRE 2020	31,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	117,00 €	15 JUIN 2021	117,00 €
15 FEVRIER 2021	117,00 €	15 JUILLET 2021	117,00 €
15 MARS 2021	117,00 €	16 AOUT 2021	117,00 €
15 AVRIL 2021	117,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	117,00 €
17 MAI 2021	117,00 €	15 OCTOBRE 2021	117,00 €

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MIRANDE
4 PLACE DE LA HALLE - BP 56 32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 50 40
 - pour le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MIRANDE - S.A.I.D. MIRANDE
4 PLACE DE LA HALLE - BP 56 32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 82 62

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 32

Commune : 116 DUFFORT

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	12,74 %	%	4,73 %	33,85 %	0,196 %	14,55 %	%	
	Taux 2020	12,74 %	%	4,73 %	33,85 %	0,172 %	14,95 %	%	
	Adresse	5034 GOULOURMES							
	Base ①	1686		1686	1686	1686	1686		
	Cotisation	215		80	571	3	252		1121
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019	212		79	564	3	242			
Cotisations 2020	215		80	571	3	252		1121	
Variation	+1,42 %	%	+1,27 %	+1,24 %	0 %	+4,13 %	%		
	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2019	67,41 %	%	4,96 %	109,30 %	0,695 %	18,80 %	%	
	Taux 2020	67,41 %	%	4,96 %	109,30 %	0,649 %	18,50 %	%	
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	5		5			6		
	Cotisations 2019	3					1		
	Cotisations 2020	3		0			1		4
	Variation	0 %	%	%	%	%	0 %	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 1 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			46
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			1171